Janvier 2025

Debout

Journal de la Fédération des Employés et Cadres FO

N°183

2025

TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI

Il est inacceptable qu'un seul euro d'argent public puisse être versé à une entreprise qui licencie ou qui délocalise.

2025 ANNÉE DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET AUX AIDES PUBLIQUES SANS CONTREPARTIES

Une fois de plus, les droits des travailleurs sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière à court terme et de stratégies patronales déconnectées de toute responsabilité sociale. En première ligne, les logiques actionnariales irresponsables et les aides publiques sans contrôle.

Annonces de suppressions d'emplois massives, plans sociaux à répétition… nous ne pouvons rester silencieux face à une hémorragie qui fragilise l'ensemble de notre tissu social et économique. La crise ne saurait tout excuser. Elle a bon dos, cette « situation économique », lorsqu'elle est utilisée pour expliquer licenciements injustifiés, restructurations brutales et précarisation croissante des salariés.

Plans sociaux : une logique inacceptable !

Tous les secteurs de notre fédération sont touchés : banques, assurances, commerce, intérim, mais aussi France Travail, la Sécurité sociale à travers son service médical, la mutualité et bien d'autres secteurs encore ! Derrière chaque plan social, il y a des drames humains : des familles sans ressources, des territoires abandonnés et des compétences qui disparaissent. Trop souvent, les décisions de fermer des sites ou de délocaliser des activités sont prises par des multinationales qui affichent des profits insolents, mais choisissent délibérément d'abandonner leurs salariés pour maximiser leurs marges et leurs bénéfices. Les entreprises du CAC 40 annoncent des bénéfices records (149 milliards d'euros en 2023) et distribuent généreusement des dividendes également records (73 milliards d'euros en 2023). Mais il y a pire : le scandale des aides publiques accordées sans contrepartie. ➤➤➤

Sébastien BUSIRIS
Secrétaire général

Edito

Les aides publiques accordées sans contrepartie avoisinent les 200 milliards d'euros, soit plus de 30 % du budget de l'État, deux fois plus que le budget de l'Éducation nationale.

Il est temps de mettre fin à cette logique du « donnant-donnant à sens unique », où les entreprises récoltent des milliards mais les salariés et le pays payent la note !

Les suppressions d'emplois augmentent. Il est inacceptable de financer des entreprises qui licencient ou délocalisent. Nous exigeons une conditionnalité stricte pour toute aide publique.

➤➤➤ Des aides publiques sans contreparties : un scandale qui doit cesser !

Il est inacceptable que des entreprises bénéficiant d'aides financées par l'État se désengagent brutalement, en invoquant des raisons économiques nébuleuses ou fallacieuses. Et le sujet n'est pas mince. Selon certaines estimations, le montant global des aides publiques accordées sans contrepartie avoisinerait les 200 milliards d'euros[1]. Il s'agit là tout bonnement du premier budget de l'État : plus de 30 % de son budget total, et deux fois plus que le budget de l'Éducation nationale. Un gouffre et un véritable scandale. La FEC FO dénonce de longue date l'octroi de ces aides hors de contrôle. Nous exigeons que l'Etat et le Gouvernement arrêtent de fermer les yeux sur ces pratiques !

La solution s'appelle conditionnalité

Ces milliards d'euros, issus des caisses de l'État et donc de l'argent public, devraient renforcer l'emploi, améliorer les salaires et développer des compétences. Pourtant, de nombreuses entreprises qui reçoivent ces aides généreuses continuent de licencier à tour de bras, délocalisent ou automatisent sans vergogne, tout cela sans rendre de comptes, avec le blanc-seing des gouvernements et des administrations. Rappelons-nous certains exemples criants : le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) par exemple, qui avait pour ambition affichée de renforcer l'emploi en France. Ce dispositif, malgré les dizaines de milliards d'euros qu'il a coûtés au contribuable, n'a pas tenu ses promesses. Au lieu de créer des emplois, nombre d'entreprises ont utilisé ces fonds pour augmenter leurs marges ou satisfaire les appétits sans limites de leurs actionnaires. Nous exigeons donc une conditionnalité stricte pour toute aide publique. Ces aides doivent être accompagnées d'un contrôle rigoureux afin de s'assurer qu'elles servent effectivement à préserver et créer des emplois. Les entreprises qui licencient devraient rembourser les aides dont elles ont bénéficié.

NOUS CONTINUERONS DE PORTER HAUT ET FORT LES REVENDICATIONS DES SALARIÉS

- Non aux licenciements
- Non aux suppressions d'emplois injustifiées
- Non aux plans sociaux boursiers
- Non aux aides publiques sans conditions
- Oui à des aides ciblées au bénéfice des salariés défendant leur emploi, leur salaire et leurs conditions de travail !

Nous devons nous mobiliser pour que ça change !

Face à cette situation, la FEC FO et ses militants appellent à tous nous mobiliser. Nous n'accepterons jamais que les salariés soient toujours les premières victimes des décisions patronales et des politiques publiques mal pensées. Ensemble, nous devons exiger des politiques qui placent l'humain au cœur de l'économie, et non l'inverse.
Ce combat, c'est celui de la justice sociale, celui de la lutte contre les inégalités et de la lutte pour la dignité des salariés, ainsi qu'un meilleur partage des richesses ■

Rejoignez-nous pour faire entendre la voix des salariés et refuser ces logiques destructrices qui n'ont que trop duré. Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes.

1. Ce montant a été révélé par une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et du CLERSE (groupe de chercheurs de l'université de Lille).